

**Intitulé de la formation**

Master 2 Droit de la propriété intellectuelle parcours Applied Intellectual Property Law

**Publics visés**

Professionnels de la propriété intellectuelle ou en reconversion vers le domaine.

**Pré-requis**

Peuvent être admis dans ce parcours les professionnels ayant validé un M1 en droit, sciences politiques ou justifiant d'une expérience juridique.

Un excellent niveau d'anglais (écrit, lu, parlé) est requis, ainsi qu'une bonne maîtrise des outils de communication numérique, notamment de la plateforme zoom. Une première initiation dans le domaine du Droit de la propriété intellectuelle est un atout.

Les professionnels étrangers ressortissants ou non de l'Union européenne doivent remplir des conditions équivalentes à celles énumérées ci-dessus.

**Conditions d'accès / Modalités d'admission**

L'admission dans ce parcours se fait sur dossier. Un entretien individuel pourra également être requis en cas de besoin.

**Objectifs pédagogiques**

Le parcours « droit de la propriété intellectuelle appliqué » est proposé en formation continue et s'adresse à des professionnels qui souhaitent valoriser leur expérience professionnelle dans le domaine de la propriété intellectuelle, diversifier leur activité dans ce domaine ou orienter leur carrière vers ce domaine. Il s'agit également d'apporter aux dirigeants d'entreprises les compétences dans tous les champs de la propriété intellectuelle que leurs études antérieures ne leur ont pas fournies.

Le premier objectif de la formation est de permettre aux participants d'acquérir et maîtriser des compétences de haut niveau dans cette branche du droit.

L'objectif poursuivi est qu'à l'issue de leur formation les compétences suivantes, notamment, soient acquises :

- Analyser des situations complexes, y compris internationales, impliquant des actifs immatériels et des droits de propriétés intellectuelles
- Identifier des droits de propriété intellectuelle.
- Définir des stratégies et garantir la protection juridique des créations de l'esprit, œuvre, invention, marque, dessin et modèle et autres objets de propriété intellectuelle.
- Conseiller en matière de propriété intellectuelle
- Elaborer et négocier des accords dans le domaine de la propriété intellectuelle, y compris en matière de transferts de technologie
- Assurer la défense des droits de propriété intellectuelle.

**Programme**

SEMAINE D'ACCUEIL EN PRÉSENTIEL

- Du 14 au 17 octobre 2025

ENSEIGNEMENTS À DISTANCE

**Octobre 2025**

- 22 & 23
- 5 & 6

**Mars 2026**

- 4 & 5
- 11 & 12
- 16, 17, 18, 19, 20
- 25 & 26

**Novembre 2025**

- 10, 12, 13, 14
- 19 & 20
- 26 & 27

**Avril 2026**

- 1 & 2
- 8 & 9
- 13, 14, 15, 16, 17



	- 29 & 30
<b>Décembre 2025</b>	<b>Mai 2026</b>
- 3 & 4	- 6 & 7
- 9, 10, 11, 12	- 11 & 12
- 17 & 18	- 18, 19, 20, 21, 22
	- 27 & 28
<b>Janvier 2026</b>	<b>Juin 2026</b>
- 7 & 8	- 3 & 4
- 12, 13, 14, 15, 16	- 8, 9, 10, 11, 12
- 28 & 29	
<b>Février 2026</b>	<b>EXAMENS</b>
- 4 & 5	Semaine du 15 juin :
- 9, 10, 11, 12, 13	Examens et remise de la note de synthèse
- 18 & 19	

### Durée et horaires

Volume horaire : 242h

Les cours en ligne interviennent entre 17h et 20h (heure de Paris) pour s'adapter au rythme des professionnels.

### Liste des intervenants

L'équipe pédagogique comprend les enseignants-chercheurs du CEIPI et est complétée par des universitaires extérieurs et des professionnels du secteur de la propriété intellectuelle (conseillers en propriété industrielle, avocats, juristes d'entreprise, fonctionnaires d'offices nationaux, européens et internationaux) :

- Yann BASIRE, Maître de conférences et directeur général du CEIPI
- Stéphanie CARRE, Maître de conférences au CEIPI et Responsable des Masters 2, « Droit européen et international de la propriété intellectuelle » et « Applied IP Law »
- Céline CASTET-RENARD, Professeure à l'Université d'Ottawa
- Carlos M. CORREA, Executive Director of the South Centre and Professor at University of Buenos Aires
- Diogo COSTA-CUNHA, Maître de conférences au CEIPI
- Jean-Marc DELTORN, Professeur / Coordinateur de formations et de projets scientifiques au CEIPI
- Séverine DUSOLLIER, Professeure, Sciences Politiques, Paris
- Luc DESSAUNETTES, Docteur en droit assistant de recherche et chargé de cours, Université de Louvain, Belgique
- Neil GREENBLUM, Founding Counsel, GREENBLUM&BERSTEIN Firm, USA
- Jeffrey HANDELSMAN, Off Counsel, GREENBLUM&BERSTEIN Firm, USA
- Christopher HEATH, Membre des chambres de recours de l'Office européen des brevets à Munich et professeur de droit de la propriété industrielle à l'université de Maastricht.
- Guillaume HENRY, Avocat, Cabinet SZLEPER HENRY NAUMANN Avocats, Paris
- Didier INTES, Conseil en propriété industrielle, Cabinet Beau de Loménie
- Camille JALICOT, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux
- Anne-Emmanuelle KAHN, Maître de conférences à l'Université de Lyon 2
- Caroline LE GOFFIC, Maître de conférences à l'Université Paris Descartes
- Franck MACREZ, Maître de conférences et Directeur du Laboratoire de Recherche du CEIPI
- Pierre MASSOT, Avocat, Cabinet Arenaire, Paris
- Stefan MARTIN, Member of the Boards of appeal at EUIPO
- Elodie MIGLIORE, Doctorante, chargé de cours, Université de Strasbourg
- Pilar MONTERO, Professeure, Universidad de Alicante
- Alexandre NAPPEY, Avocat, Cabinet SCAN Avocats, Paris
- Emmanuel NETTER, Professeur de droit privé à l'université de Strasbourg
- Gérard WEISS, Ancien membre juriste des Chambres de recours et ancien membre titulaire de la Grande Chambre de recours de l'Office Européen des Brevets (O.E.B.)



Centre d'études internationales de la **propriété intellectuelle** | CEIPI

Center for International **Intellectual Property Studies**

Institut für internationale Studien des **geistigen Eigentums**

Université de Strasbourg

- Alexander G. WÜRZER, Director of the Steinbeis Transfer Institute for Intellectual Property Management at Steinbeis Akademie and Managing Partner at WÜRZER & KOLLEGEN GmbH

### **Responsable scientifique**

Stéphanie CARRE

### **Méthodes pédagogiques et langue d'enseignement**

Les cours dispensés en ligne ou par le biais de supports écrits sont complétés par des mises en situation pratique. Les séances en ligne interviennent sous forme de webinaires sur la plateforme zoom.  
La langue d'enseignement est l'anglais.

### **Nature et sanction de la formation**

La formation est une action d'adaptation, d'évolution et développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'un diplôme d'un Master 2 mention propriété intellectuelle, parcours *Applied Intellectual Property Law*

Un questionnaire de satisfaction est transmis aux fins d'évaluer la qualité de la formation.

### **Supports de cours**

Les supports de cours peuvent consister en des fascicules, des présentations ou d'autres ressources pédagogiques, qui seront transmis aux étudiants pour un usage strictement privé.  
Les supports de cours sont mis à disposition sur la plateforme moodle.

### **Lieu et modalités de suivi**

Les enseignements sont dispensés exclusivement en ligne via la plateforme Zoom à l'exception de la semaine d'accueil qui est organisée en présentiel dans les locaux du CEIPI :

Bâtiment LE CARDO

7 rue de l'Ecarlate

CS 20024

FR-67082 STRASBOURG Cedex

### **Accompagnement pédagogique et technique**

- L'accompagnement pédagogique des participants est assuré par chaque enseignant ou intervenant pour la partie qui le concerne.
- Les outils et ressources pédagogiques liés à la formation sont mis à disposition de chaque participant via la plateforme pédagogique Moodle. Lors de son inscription, chaque participant recevra par courriel les informations de connexion. L'accès aux outils et ressources est possible pendant toute la durée de la formation.
- les séances en ligne sont organisées via une plateforme de conférence à distance dont l'accès s'effectue grâce à un lien de connexion transmis par courriel à chaque participant.
- Le participant doit disposer d'un équipement technique adapté et notamment un ordinateur, une connexion internet haut débit et une adresse mail valide.
- Le CEIPI met à la disposition des utilisateurs une assistance technique destinée à identifier le dysfonctionnement et à apporter une solution acceptable dans les meilleurs délais. Cependant, le CEIPI n'assume aucune responsabilité légale en cas de mauvais fonctionnement des services utilisés ou de défaut de qualité de débit/de réseau chez les participants ou intervenants.

Contact de l'assistance technique du CEIPI:

- Section française du CEIPI : « LE CARDO », 7 rue de l'Ecarlate, F- 67 082 STRASBOURG
- Email : [scolarite\\_ceipi@ceipi.edu](mailto:scolarite_ceipi@ceipi.edu) / TEL. : 03.68.85.88.00

**Frais de participation\***

Formation continue : 5350€ (droits universitaires inclus). Cette formation est éligible au financement CPF.

\* Tarifs soumis à validation du conseil d'administration de l'université de Strasbourg

**Renseignements et inscriptions**

- Section française du CEIPI : « LE CARDO », 7 rue de l'Ecarlate, F- 67 082 STRASBOURG
- Email : [solarite\\_ceipi@ceipi.edu](mailto:solarite_ceipi@ceipi.edu) / TEL. : 03.68.85.88.00

Le formulaire de demande d'inscription à la formation est accessible [via ce lien](#).